ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre du système de l'aviation (AASPG/2)

Livingstone, Zambie, 2 - 6 novembre 2026

Point 4 de l'ordre du jour : Réalisation des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne, y compris les priorités définies dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de navigation aérienne

EQUIP4SAFETY ET LE REGISTRE DES BESOINS AFI : RENFORCER LE SUIVI DES BESOINS DE NAVIGATION AÉRIENNE AFI AU MOYEN D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

(Présentée par le Cameroun)

RÉSUMÉ	
La présente note de travail présente **Equip4Safety**, une initiative développée par l'Autorité Aéronautique du Cameroun (CCAA) pour améliorer la visibilité des besoins en équipements aéronautiques et des ressources disponibles et faciliter la mise en relation entre les parties prenantes à la recherche d'un appui et celles en mesure de fournir les ressources correspondantes. La plateforme est conçue pour soutenir le cycle équipement-ressource, depuis l'identification des besoins et la visibilité des ressources jusqu'à la mise en correspondance, au don, à la vente ou à l'acquisition, selon le cas. Dans le prolongement de cette approche, la note met également en évidence le **Registre des besoins AFI** comme une fonctionnalité clé pour maintenir et suivre les besoins des États en matière de navigation aérienne. Le Registre numérise l'Enquête AFI 2026 sur la mise en œuvre de la navigation aérienne sans couture et est conçu pour permettre aux points focaux autorisés des États de revoir, mettre à jour et confirmer leurs enregistrements dans le temps. Les besoins validés pourraient ensuite être orientés vers le type d'appui approprié disponible à travers Equip4Safety, notamment les équipements, l'expertise, la formation, le financement, l'assistance réglementaire ou la coordination. La note propose également un mécanisme de suivi léger afin de maintenir à jour les informations des États sans exiger que l'intégralité de l'enquête soit répétée à chaque revue. La suite à donner par la Réunion figure au paragraphe 3.	
Objectifs stratégiques	*C-L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous* *D-Aucun pays laissé de côté*

1. INTRODUCTION

1.1. Les acteurs de l'aviation peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux équipements et autres ressources nécessaires à la sécurité, à la continuité et à l'efficacité des opérations. Dans le même temps, des équipements, de l'expertise et d'autres formes d'appui peuvent être

disponibles ailleurs sans être facilement visibles pour les utilisateurs potentiels.

1.2. Dans ce contexte, l'Autorité Aéronautique du Cameroun (CCAA) a développé Equip4Safety comme une initiative numérique visant à améliorer la visibilité des besoins de l'aviation et des ressources disponibles et à faciliter la mise en relation des parties prenantes. L'initiative s'inscrit dans l'esprit et les objectifs de l'approche de l'OACI « Aucun pays laissé de côté ».

1.3. Equip4Safety a été initialement conçu autour du cycle équipement-ressource : identification et qualification des besoins en équipements, visibilité des ressources disponibles, appui à la mise en correspondance et facilitation des voies appropriées de don, de vente ou d'acquisition, sous réserve des exigences techniques, réglementaires et administratives applicables.

1.4. L'Enquête AFI 2026 sur la mise en œuvre de la navigation aérienne sans couture constitue également une source importante d'informations structurées sur les écarts de mise en œuvre, les priorités et les contraintes des États. Afin de faciliter la mise à jour et l'utilisation de ces informations dans le temps, la CCAA a intégré un Registre des besoins AFI dans Equip4Safety.

1.5. Le Registre vise à fournir un point d'entrée structuré pour les besoins identifiés des États. Cela ne signifie pas que chaque écart devient une demande d'équipement. Une fois un écart examiné et validé, il devrait être orienté vers le type d'appui qui répond le mieux au besoin.

2. ANALYSE

2.1. L'approche Equip4Safety

2.1.1. Equip4Safety fournit un cadre numérique permettant de mettre en relation les besoins de l'aviation identifiés avec des ressources et des formes d'appui potentiellement disponibles. Ses fonctions existantes comprennent la publication des besoins et des offres d'équipements, la visibilité des ressources, la mise en correspondance, ainsi que l'appui à la traçabilité et au suivi.

2.1.2. La plateforme couvre actuellement les besoins et ressources en équipements dans des domaines comprenant les aérodromes (ADR), les communications, la navigation et la surveillance (CNS), la météorologie (MET), la sûreté de l'aviation (AVSEC) et la facilitation (FAL). L'objectif plus large est d'aider les utilisateurs à passer d'un besoin identifié à une réponse appropriée sans dupliquer les informations dans des processus distincts.

2.2. Le Registre des besoins AFI comme fonctionnalité clé

2.2.1. Le Registre des besoins AFI numérise l'Enquête AFI 2026 sur la mise en œuvre de la navigation aérienne sans couture. Les points focaux autorisés des États peuvent accéder à leurs propres enregistrements, vérifier les informations, apporter des corrections, soumettre des mises à jour pour examen et recevoir les observations du réviseur.

2.2.2. Les enregistrements au niveau des États restent contrôlés et ne sont pas destinés à être rendus publics. Des informations régionales agrégées peuvent être utilisées, sous réserve des modalités convenues, pour appuyer l'analyse des écarts, priorités et contraintes communs.

2.2.3. Un écart examiné et validé peut être décrit au moyen d'un projet de fiche de projet et classé selon l'appui réellement nécessaire. Celui-ci peut comprendre des équipements, de l'expertise technique, de la formation, du financement, de l'assistance réglementaire ou de la coordination.

2.2.4. Lorsque le besoin validé concerne un équipement, il peut être relié à la place de marché Equip4Safety et aux voies appropriées d'approvisionnement ou de don. Les autres écarts

devraient être orientés vers les ressources d'appui appropriées plutôt que d'être automatiquement convertis en demandes d'équipements. L'intelligence artificielle peut aider à la rédaction et à la mise en correspondance, tandis que les États et les réviseurs autorisés restent responsables de la vérification et de la validation des informations.

2.3. **Maintenir le Registre à jour**

2.3.1. Les informations actuellement disponibles dans le Registre des besoins AFI sont fondées sur l'Enquête AFI 2026 sur la mise en œuvre de la navigation aérienne sans couture. Pour que le Registre reste utile au-delà de cette collecte initiale, un mécanisme de suivi régulier est nécessaire afin que les évolutions relatives à l'état de mise en œuvre, aux priorités, aux dates prévues et aux contraintes soient prises en compte dans le temps.

2.3.2. Le Cameroun propose, pour examen, une approche de suivi légère qui n'obligerait pas les États à remplir de nouveau l'intégralité du questionnaire à chaque revue :

a) chaque État désigne un point focal officiel et, si possible, un suppléant ;
b) à une périodicité de revue convenue, le point focal examine les enregistrements existants et ne met à jour que les informations ayant changé ;
c) lorsqu'aucune information n'a changé, le point focal confirme que l'enregistrement a été revu, ce qui permet d'enregistrer la date de la dernière revue ;
d) les changements importants, tels que le démarrage ou l'achèvement d'un projet, un nouveau financement, la révision d'une année prévue ou une contrainte majeure, peuvent être enregistrés sans attendre la prochaine revue programmée ;
e) la plateforme envoie de simples notifications de rappel avant et après la date de revue, suivies d'une relance ciblée pour les enregistrements restant en attente ; et
f) une vue d'ensemble régionale autorisée présente la couverture, les dates de dernière revue, les mises à jour en attente et l'état d'avancement des validations, sans divulguer publiquement les enregistrements individuels des États.

2.3.3. Le cycle de revue proposé est soumis à l'examen des États et des bureaux régionaux compétents de l'OACI. Il ne vise pas à créer des exigences supplémentaires de compte rendu, mais à offrir aux États un moyen simple de maintenir à jour les informations existantes.

2.4. **Valeur attendue pour les États et la région AFI**

2.4.1. Des enregistrements régulièrement mis à jour offriraient une base plus fiable pour identifier les besoins régionaux communs, préparer des propositions de projets, regrouper des besoins similaires lorsque cela est pertinent et mettre les États en relation avec les fournisseurs d'équipements, experts, organismes de formation, bailleurs de fonds ou autres mécanismes d'appui appropriés.

2.4.2. Cette approche réduit également les échanges répétés de feuilles de calcul en permettant aux États de revoir et de maintenir les informations déjà enregistrées, tout en préservant un processus traçable de revue et de validation.

2.5. **Développement, pilote et poursuite de la coordination**

2.5.1. Equip4Safety a été progressivement présenté dans les forums internationaux de l'aviation, notamment dans le cadre de la 42e session de l'Assemblée de l'OACI et de la 11e Semaine de l'aviation AFI. La CCAA poursuit les consultations et le développement technique en tenant compte des retours reçus des acteurs de l'aviation.

2.5.2. Un pilote fonctionnel avec le Cameroun a permis de tester l'accès aux enregistrements de l'État, la correction, les observations du réviseur, la resoumission, la validation et la rédaction de fiches de projet. Le pilote a également confirmé l'importance de distinguer les besoins liés aux équipements des écarts nécessitant d'autres formes d'appui.

2.5.3. La poursuite des travaux avec le Secrétariat et les parties prenantes régionales concernées permettrait de définir les modalités pratiques, le calendrier et les étapes successives de mise en œuvre avant tout déploiement plus large. Ces modalités couvriraient notamment l'accès des États, la désignation des points focaux, les rôles dans le processus de revue, la

protection des données, les comptes rendus régionaux et la coordination avec les mécanismes existants de l'OACI.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1. La Réunion est invitée à :

a) prendre note de la poursuite du développement d'Equip4Safety et de l'intégration du Registre des besoins AFI en tant que point d'entrée structuré pour les besoins identifiés des États ; et

b) inviter le Cameroun à poursuivre les travaux avec le Secrétariat, en coordination avec les bureaux régionaux compétents de l'OACI et les mécanismes régionaux concernés, afin de définir les modalités pratiques, le calendrier de mise en œuvre et les étapes successives nécessaires à l'éventuel enrôlement des États et au déploiement plus large du Registre des besoins AFI.